

## Compte rendu du Conseil d'école du 06/ 11/ 2012

" Sous réserves de validation par le prochain conseil d'école

Début réunion : 17h30

Fin de réunion : 20h22

### Présents:

#### Siégeant au titre de l'administration:

Avec voix consultative

- M. Gilles ALMOSNINO, Proviseur
- M. Pierre MATEO, Proviseur adjoint
- M. Laurent ANSART, Intendant

Avec droit de vote

- Mme Sylvie LE BRAS-LESTREMAU, Directrice des Cycles 1 et 2
- M. Olivier MARCELLET, Directeur du cycle 3

#### Enseignants:

Mme Sylvaine GENY, en PS/ MS  
Mme Sabrina HASSID, en PS/ MS  
Mme Françoise BORDES, en MS  
Mme Laurence MICHEL, en GS  
M. François LABAILLE, en GS  
Mme Régine MESTRE, en CP  
Mme Rachel LOPEZ, en CP  
Mme M<sup>re</sup> Del Mar MIRA, en CE1  
Mme Amaya PAYAN, en CE2  
Mme Florence DUQUESNE, Professeur d'anglais  
M. Michel BRAUD, en CM1  
M. Michel NONAT, en CM1  
Mme Christine DOLFO, en CM2  
Mme M<sup>re</sup> Angeles BISBAL, Professeur d'espagnol  
Mme Begoña CARRAT, absente

#### Représentants des parents d'élèves:

Mme Marta BORSO DI CARMINATI  
Mme Paula VALVERDE  
Mme Cécile PANISSAL  
Mme Eva JORDA  
M. Santiago DOMINGO  
Mme Alicia CAÑADA  
Mme Raphaëlle VILLAGRASA  
M. Felipe CASTRO  
Mme Ana Maria REIG  
M. François MAZERON  
M. Philippe ROSIER  
Mme Guillermina TARAYRE  
Mme Alicia HASSNA  
Mme Aida ESTELLES  
Mme Fabienne GALLEGO

M. Marcellet préside le conseil d'école.

Mme Sylvaine GENY et Mme Rachel LOPEZ sont nommées secrétaires de séance.

### 1-Installation du Conseil d'école :

M. Marcellet explique aux nouveaux parents les attributions et le fonctionnement d'un conseil d'école.

Pour cela , il se réfère à la circulaire 1894 de l'AEFE" et précise que dans les écoles de 15 classes et plus, doivent siéger 15 enseignants ( au moins un par niveau, un enseignant spécialisé si le poste existe) et 15 représentants des parents d'élèves ( au moins un par niveau d'enseignement).

C'est pour cela que les professeurs d'espagnol et d'anglais sont présents et que le nombre d'enseignants ainsi que celui des représentants des parents d'élèves est plus important que les années précédentes.

#### Remarques sur le compte rendu du conseil d'école du 12/06/2012 :

Concernant le bilan de l'enquête sur le projet d'établissement 2009- 2012, dans le domaine de l'évaluation, de l'orientation et des études supérieures, il est écrit au point D2 que :

*Selon les élèves, les parents et les enseignants du 1er degré et du 2nd degré, les améliorations et les priorités du prochain projet d'établissement 2012- 2015 doivent renforcer le caractère plurilingue du lycée en proposant plus de langues vivantes et plus de certifications en langues (notamment en français).*

M. Braud fait remarquer que les enseignants du cycle 3 sont plutôt défavorables à la mise en place de certifications au 1er degré.

M. Almosnino , en tant que chef d'établissement, pense qu'une telle certification serait contre nature, qu'elle remettrait en cause le travail de l'établissement alors que nos élèves, de nationalité étrangère, se voient dispensés de cette attestation B2 pour poursuivre leurs études universitaires en France dès l'instant où ils sont titulaires du BACCALAUREAT.

M. Almosnino explique que les parents ont abordé le point des certifications car l'université espagnole les demande. Est-il pertinent de passer un niveau A2 au primaire ?

Après cette remarque, **le compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.**

## **2 – Synthèse du conseil des enfants:**

M. Marcellet rappelle qu'il existe un règlement intérieur qui précise aux élèves quels sont leurs droits et leurs devoirs au sein de l'école. Le conseil des enfants permet aux élèves en tant que délégué de classe de s'engager en tant que citoyen. Le débat du 1er conseil des enfants a été très intéressant. Le respect, la tolérance et le racisme ont été les principaux thèmes abordés.

Un représentant des parents demande quels sont les moyens de diffusion « des règles de vie » au sein de l'école.

M. Marcellet explique que le règlement est travaillé dès la maternelle. Il fait partie de la vie de la classe. Les enseignants en sont les garants et l'utilisent de différentes façons.

M. Marcellet précise aussi qu'il est très rare de voir des actes violents au sein du primaire.

## **3 – Bilan de rentrée et perspectives présentées en conseil d'établissement :**

Il y a 40 classes à l'école primaire. 1080 élèves.

351 élèves en maternelle.

310 élèves en cycle 2.

420 élèves en cycle 3.

Il y a 40 enseignants en français, 6 professeurs d'espagnol et 2 professeurs d'anglais.

## **Rentrée 2013 :**

L'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle est probable à la rentrée 2013.

Selon les arrivées et les départs, l'ouverture d'une 42ème classe serait possible.

### **Question posée :**

Y a-t-il réellement des listes d'attente pour rentrer au lycée français ?

M. Marcellet répond qu'effectivement, le lycée ne peut donner une réponse favorable à l'ensemble des demandes d'inscriptions.

Il y a également des inscriptions qui n'aboutissent pas. C'est le cas de familles qui inscrivent leurs enfants dès la naissance et qui voient leur situation familiale changer.

Michel Nonat demande s'il serait possible d'ouvrir la 42ème classe indépendamment des arrivées.

M. le Proviseur répond qu'il serait risqué de ne pas attendre de connaître les effectifs de fin d'année.

Il ajoute qu'il est difficile de prévoir les effectifs car il y a des départs après la rentrée scolaire (cas de familles qui ont inscrit leur enfant aussi dans d'autres établissements et qui reçoivent la réponse d'admission tardivement).

## **4 – Le projet d'établissement 2012-2015 :**

M. Marcellet explique que le nouveau projet d'établissement 2012-2015 sera très prochainement disponible sur le site du lycée, qu'il est actuellement en cours de validation par l'AEFE.

### **Lecture des axes :**

#### **AXE 1 : Promouvoir l'excellence éducative française, plurilingue et interculturelle, au service de la réussite de tous les élèves.**

**Objectif pluriannuel 1.1 :** Favoriser la maîtrise de la langue française orale et écrite dans un contexte plurilingue : le statut de la langue française au LFV.

#### **Objectif pluriannuel 1.2 : Garantir une formation aux langues vivantes d'excellence de la maternelle à la terminale**

**Objectif pluriannuel 1.3 :** Proposer un parcours personnalisé à chaque élève.

**Objectif pluriannuel 1.4 :** Développer l'éducation à la santé et à la citoyenneté : former au LFV le citoyen de demain.

#### **AXE 2 : Ouvrir le Lycée Français de Valence sur son environnement et à l'international**

**Objectif pluriannuel 2.1 :** Ouverture du lycée français de Valence à son environnement de proximité.

**Objectif pluriannuel 2.2 :** Ouvrir le Lycée Français de Valence sur son environnement et à l'international.

#### **AXE 3 : Rendre l'élève acteur de son projet d'orientation**

**Objectif pluriannuel 3.1 :** Orientation, parcours des élèves, suivi et devenir.

#### **AXE 4 : Contribuer au rayonnement du lycée français de Valence à travers sa communication interne et externe**

**Objectif pluriannuel 4.1 :** Communication interne et externe : image du LFV.

## **5 – Principaux projets pédagogiques et éducatifs 2012-2013 :**

Les projets pédagogiques sont en liaison avec le projet d'établissement.

### **Projets en liaison avec l'axe 1 :**

Assurer la continuité des apprentissages

De nombreuses actions inter cycles sont menées ( cycle 3-collège ; cycle 2 et 3).

M. Marcellet fait remarquer le dynamisme des enseignants à travailler ensemble.

Dès la prérentrée, les élèves avec des difficultés d'apprentissage sont signalés aux professeurs principaux de 6<sup>ème</sup> par exemple. Les élèves sont alors immédiatement suivis. La liaison CE1/CE2 est privilégiée en début d'année.

Des fiches navettes assureront la continuité des apprentissages également en espagnol.

### **De nombreux dispositifs pédagogiques sont mis en place pour assurer un parcours personnalisé à chaque élève :**

- Evaluations diagnostiques et évaluations nationales
- Structure primo arrivant
- Groupes de progrès
- Aide personnalisée
- Soutien scolaire- binôme
- Doublette

M. Marcellet rappelle que les évaluations nationales de CE1 et CM2 ont eu lieu en mai 2012, en français et en mathématiques. Les résultats sont bons. L'analyse de ces résultats donne des indicateurs aux enseignants pour approfondir certains domaines d'apprentissage et mieux suivre les élèves avec des difficultés d'apprentissage. Monsieur Marcellet présente les résultats.

### **Résultats des évaluations nationales de mai 2012**

Ces résultats nous informent sur les compétences acquises des élèves en Français et en Mathématiques.

| Profil des élèves de l'école                    | FRANÇAIS en % |     | MATHEMATIQUES en % |     |
|-------------------------------------------------|---------------|-----|--------------------|-----|
|                                                 | CE1           | CM2 | CE1                | CM2 |
| Taux d'élèves n'ayant pas les acquis suffisants | 2             | 0   | 1                  | 0   |
| Taux d'élèves ayant des acquis fragiles         | 7             | 6   | 6                  | 4   |
| Taux d'élèves ayant de bons acquis              | 30            | 20  | 27                 | 14  |
| Taux d'élèves ayant des acquis solides          | 61            | 74  | 66                 | 81  |

Les parents se demandent si ces évaluations vont se poursuivre. M. Marcellet répond qu'il n'a pas les éléments pour répondre. Les parents félicitent les enseignants pour le travail qu'ils ont fourni.

Un sondage sur l'environnement linguistique de chaque élève sera proposé prochainement aux familles.

### **D'autres actions pour développer les compétences en langue orale et en lecture :**

- Projet Niger
- Semaine de la presse
- Venue d'un auteur de littérature jeunesse
- Rallye lecture
- Journal scolaire (élèves rédacteurs)

### **Dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté:**

- PAI - PS
- Journée de l'arbre
- Course ( Mouillez-vous pour l'eau)
- Cours de natation (classe CM1)
- Course aux nombres
- 70 personnes dans l'établissement seront formées aux 1er secours

### **Projet : Ambassadeurs en herbe**

M. Marcellet explique la nature du projet et ses différentes étapes. Le thème retenu cette année est :

**L'accès à l'éducation pour tous.** Il reprend les termes de la note de l'AEFE :

« Développé autour de véritables « tournois oratoires », le projet est fortement axé sur des pratiques diversifiées d'oral. Il est ancré sur la réalité du pays d'accueil dont les élèves sont les « ambassadeurs » : les champions de l'établissement et/ou du pays défendent la position, la vision et les réalités du pays d'accueil sur lesquelles ils sont donc amenés à s'interroger et à travailler. Les joutes oratoires se font en français et dans la langue du pays d'accueil. Enfin, c'est une mise en évidence des valeurs que promeut l'AEFE dans une logique de mise en réseau MONDE-AEFE de tous nos élèves. »

M. Braud précise que tous les enseignants n'ont pas adhéré au projet car celui-ci concerne très peu d'élèves. Il présente un côté compétitif et est un peu élitiste. Un parent d'élève parle de l'enthousiasme des participants mais reconnaît la difficulté à traiter ce thème en CE2.

### **Projets en liaison avec l'axe 2 :**

#### **- Recherche d'appariement :**

Accueil dans les familles de correspondants pendant le temps scolaire.

Mme. Panissal explique qu'il y a une demande forte de la part des parents pour la mise en place de ce type d'échanges ainsi que pour des correspondances scolaires avec des classes en France.

L'appariement permet l'immersion dans la langue française et aurait un coût moins élevé que les voyages scolaires.

Mme. Mestre dit que cette pratique a déjà eu lieu au sein du lycée et qu'il faut être très prudent en ce qui concerne le choix des familles d'accueil.

M. le Proviseur explique que le lycée organise cette année une expérience similaire au lycée.

- Projet inter cycle sur 4 ans: les 4 éléments (eau- air- terre – feu )
- Fresque sur les murs du lycée
- Ecole fleurie
- Partenariat avec la Mairie de Paterna: sécurité routière
- Spectacle des CM2
- Spectacle de Noël : aide financière de L'APA

#### **- Voyages scolaires:**

M. Marcellet rappelle que :

*Les voyages scolaires sont une infime partie d'un vaste projet éducatif qui comprend l'ensemble des activités proposées dans et hors la classe, durant de nombreuses années. La responsabilité de l'organisation générale de la sortie incombe à l'enseignant titulaire de la classe. Cette responsabilité est grande. Cet acte est basé sur le volontariat de chaque maître et maîtresse. Les enseignants ressentent régulièrement le besoin de se remettre en question, de faire évoluer leurs pratiques de classe. C'est pourquoi, d'une année à l'autre, des voyages sont organisés ou non. Quand un maître décide de se lancer dans ce projet éducatif, il est toujours accompagné par sa direction. »*

- Toutes les classes de GS et 3 classes de CP vont se rendre à Alborache (2 jours – 110 € au maximum par enfant).
- Numad et Ambassadeurs en herbe à Paris (3 jours 300 € au maximum par enfant).
- Mme Lebras-Lestremau annonce que la journée « Portes ouvertes » sera certainement reconduite cette année.

### **6. Informations diverses.**

#### **Spectacle de Noël**

Le cycle 3 se déplacera au théâtre (l'APE participera aux frais de déplacement) et le cycle 2 a le choix entre une séance de cinéma à Kinopolis ou un spectacle de clown au sein du lycée.

#### **E-livrets**

Les livrets d'évaluations seront diffusés par voie numérique trois fois dans l'année ; les parents recevront leur mot de passe et login d'ici deux semaines.

#### **Préinscriptions**

La pré inscription des PS-MS se fera à travers le site du lycée, le formulaire sera rempli en ligne.

#### **L'école des petits**

Mme Lebras-Lestremau évoque une demande de collaboration émanant de la crèche « l'école des petits » au même titre que « Mi chalet », un partenariat est envisageable. Certains parents se montrent réticents à cette demande nouvelle de partenariat.

#### **Association Niger**

M. Marcellet demande aux parents si cette action peut être reconduite, les parents acceptent.

## **Travaux**

La construction de deux classes dans la cour du cycle 3 sera achevée dans quelques semaines. Des appareils de climatisation seront installés dans les classes les plus exposées à la chaleur. Quatre tableaux numériques seront acquis avant la fin de l'année 2012. Plus de la moitié des classes du primaire seront ainsi équipées.

## **7. Questions diverses.**

### **Taille des classes de CP**

Les professeurs de CP se plaignent de la taille des classes. M. Almosnino explique que ce sujet est abordé régulièrement en Conseil d'Etablissement.

### **Gestion des sorties des élèves le mercredi et le vendredi**

Cinq surveillantes seront présentes afin d'améliorer la sortie des primaires. La sortie des PS-MS a également été modifiée afin d'éviter aux enfants de maternelle un temps d'attente trop long dans le bus. Mme Lebras-Lestremau rappelle aux parents que la sortie des élèves des cycles 1, 2 et 3 se fait par le portail du bas. Les parents ne peuvent en aucun cas entrer sauf s'ils viennent chercher leur enfant en maternelle. Il est aussi rappelé aux parents qu'ils ne doivent pas rester dans la cour et ne doivent pas laisser leurs enfants utiliser les jeux de la cour sans surveillance.

Les parents font remarquer que certaines familles ont des enfants en primaire et en secondaire et que les horaires de sortie soient différés de 20 minutes. M. Marcellet suggère que les parents attendent dans les espaces prévus à cet effet.

### **Accueil des PS-MS le matin**

Les parents évoquent des problèmes éventuels de sécurité, ils souhaiteraient plus de surveillants au moment de l'entrée et de la sortie en classe. M. Almosnino propose de créer une cellule de réflexion composée de parents et d'enseignants afin de résoudre au mieux ce problème.

### **Collation du mercredi**

La matinée étant plus longue que d'ordinaire, les parents demandent si la collation peut être plus importante ce jour-là. Accord de la direction.

Certains parents souhaiteraient qu'un service de cantine soit mis en place le mercredi, la direction réfléchira à cette demande. Un sondage de l'APE devra être fait au préalable auprès des familles concernées.

### **La cour du cycle 1**

Le revêtement sera refait durant l'année 2013.

### **Voyages au cycle 3**

Les parents regrettent cette année l'absence totale de voyages au cycle 3. M. Marcellet rappelle que ces voyages se font sur la base du volontariat des professeurs, que les élèves sont sous l'entière responsabilité de l'enseignant durant 5 jours. Cette absence ponctuelle de voyage, cette année, au cycle 3, a de nombreux motifs : la responsabilité des enseignants, la volonté de se remettre en question, une certaine lourdeur administrative jugée par certains enseignants, des expériences difficiles l'an passé et une volonté de prendre en compte les difficultés financières d'un nombre croissant de familles. M. Almosnino rappelle aussi que ces voyages représentent une charge économique pour les familles et que l'année dernière, la caisse de solidarité a été fortement sollicitée. M. Braud ajoute qu'il y a beaucoup de projets pédagogiques et par conséquent les enseignants doivent faire des choix.

### **Parrainage entre élèves**

Les parents sont très enthousiastes et aimeraient que le phénomène soit amplifié.

### **Bourse aux livres**

Une bourse aux livres est envisageable, l'information serait diffusée à tous les parents par le lycée mais serait organisée par l'APE.

### **Menus de la cantine**

Les parents proposent un menu français par mois afin de faire découvrir la culture gastronomique française aux élèves.

### **Vidéo du spectacle des PS-MS 2012**

Le spectacle a été filmé mais pas monté, la direction fait appel à des volontaires pour faire le montage.

Les secrétaires de séance :

Two handwritten signatures in blue ink. The first signature is highly stylized and cursive, while the second is more linear and less complex.

Les Directeurs

Two handwritten signatures in black ink. The first signature is very stylized and cursive, and the second is more linear and less complex.